

Cotonou, le mardi 04 février 2020

ÉLECTIONS COMMUNALES DU 17 MAI 2020

N°: 005 /CENA/PT/VP/CB/DCOM/SEP/SP

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Président de la Commission Electorale Nationale Autonome (**CENA**) informe les Organisations de la Société Civile et les entreprises de presse nationales et internationales désireuses de participer à **l'observation** et à **la couverture médiatique** des activités électorales qu'elles doivent déposer au Secrétariat Exécutif Permanent de la CENA, **du 17 février au 02 mars 2020**, un dossier comportant les pièces ci-après :

I. ORGANISMES NATIONAUX

- Le formulaire de demande d'accréditation à télécharger sur le site (www.cena.bj) ;
- La lettre d'engagement du représentant de l'organisme (cf. www.cena.bj)
- Les statuts de l'organisme ;
- Le récépissé de déclaration ou l'inscription au Journal Officiel ou l'accord d'établissement qui le rattache à l'Etat béninois via le Ministère de l'Intérieur ou le Ministère des Affaires Etrangères ;
- Un engagement écrit justifiant la capacité financière de l'organisme pour la prise en charge des observateurs à déployer ;
- La liste des organisations membres et leurs contacts, s'il s'agit d'un réseau ou coalition ;
- Un tableau présentant la liste exhaustive des observateurs et leurs contacts téléphoniques.
- La photocopie de la CNI ou des trois (3) premières pages du passeport de chacun des observateurs ;
- La lettre d'engagement individuelle (cf. www.cena.bj)
- Deux (2) photos d'identité papier ou numérisée, gravée sur CD ou disponible par mail de chacun des observateurs ;

II. ORGANISMES INTERNATIONAUX

- Le formulaire de demande d'accréditation à télécharger sur le site (www.cena.bj) ;
- La liste des organisations membres et leurs contacts s'il s'agit d'un réseau ou coalition ;
- Le tableau comportant la liste exhaustive des observateurs et leurs contacts ;
- La photocopie des trois (3) premières pages du passeport ou de la CNI des observateurs ;
- Deux (2) photos d'identité papier ou numérisée, gravée sur CD ou disponible par mail de chacun des observateurs.

III. MEDIAS NATIONAUX (journalistes) :

- Formulaire de demande d'accréditation à télécharger sur le site (cf. www.cena.bj)
- La lettre d'engagement individuelle (cf. www.cena.bj)
- La photocopie de la carte de presse valide ou de la carte de presse non valide plus photocopie du récépissé de renouvellement ;
- Deux (2) photos d'identité papier ou numérisée, gravée sur CD ou disponible par mail.

IV. MEDIAS INTERNATIONAUX (journalistes) :

- Formulaire de demande d'accréditation à télécharger sur le site (cf. www.cena.bj)
- La lettre d'engagement individuelle (cf. www.cena.bj)
- La photocopie des trois (3) premières pages du passeport ou de la CNI ;
- La photocopie de la carte de presse ;
- Deux (2) photos d'identité papier ou numérisée, gravée sur CD ou disponible par mail.

Le Président


Emmanuel TIANDO

